



FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

SECRETARIAT GENERAL: 13, Place Albert 1^{er} B – 6530 Thuin (Belgique)

21.04.1997/ FR

Standard FCI N° 324

GRAND ANGLO-FRANCAIS BLANC ET ORANGE

ORIGINE : France.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 27.01.1983.

UTILISATION : Chien courant.

CLASSIFICATION FCI : Groupe 6 Chiens courants, chiens de piste au sang et races apparentées.
Section 1.1 Chiens courants de grande taille.
Avec épreuve de travail.

ASPECT GENERAL : Chien assez fort, puissant, accusant davantage de sang anglais dans sa tête que son homologue tricolore.

TETE : Assez courte et large.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Plutôt large et plat, sans bosse occipitale. Arcades sourcilières non proéminentes.

Stop : Cassure du front bien marquée.

REGION FACIALE :

Truffe : Noire ou brun-orangé.

Museau : Chanfrein plutôt court.

Babines : Dépassant la mâchoire inférieure et donnant un peu de carrure au museau.

Yeux : Grands, bruns et foncés.

Oreilles : Attachées assez largement au niveau de la ligne de l'oeil ou légèrement au-dessus, assez épaisses, légèrement tournées et plutôt courtes.

COU : Droit; léger fanon.

CORPS :

Dos : Large et musclé.

Rein : Large et plutôt court.

Croupe : Plutôt ronde.

Poitrine : Assez haute et descendue. Côtes longues, légèrement arrondies.

Flanc : Bien rempli.

QUEUE : Assez longue et quelquefois légèrement espiée.

MEMBRES**MEMBRES ANTERIEURS** :

Vue d'ensemble : Forts, larges et bien dirigés.

Epaules : Plaquées à la poitrine, mais bien musclées.

Pieds antérieurs : Plutôt ronds.

MEMBRES POSTERIEURS :

Cuisses : Musclées et gigotées.

Jarrets : Légèrement coudés et près de terre.

Pieds postérieurs : Plutôt ronds.

ALLURES : Faciles.

PEAU : Blanche avec des taches oranges ou jaunes.

ROBE

Qualité du poil : Ras et pas trop gros.

Couleur du poil : Blanc-citron ou blanc-orange à la condition que l'orange ne soit pas trop foncé, tirant sur le rouge.

TAILLE :

Hauteur au garrot : de 60 à 70 cm.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien être du chien.

- Défauts de conformation.
- Truffe ladrée.
- Chanfrein trop mince.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Yeux clairs.
- Excès de fanon.
- Queue recourbée ou déviée sur le côté.
- Robe de couleur autre que celles précitées (poil noir ou poil rouge).

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION:

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B.:

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

ANATOMIE EXTERIEURE

